



Lettre d'information N°4 aux licenciés du 64

Place aux actions concrètes en faveur des licenciées, des clubs et du billard en général.

Juillet 2026 était un mois favorable au CDB64. Le projet de développement que nous avons présenté au Département 64 et à l'Agence Nationale du Sport a été accueilli très favorablement. La Fédération Française de Billard a complété le beau tableau en nous gratifiant d'une subvention exceptionnelle complémentaire.

Qu'ils en soient tous remerciés.

C'est donc plus de 5.500 € de subventions qui vont financer les actions concrètes de notre plan de développement 2026.



Action 1 : aide aux licenciées



Durant leur première année de pratique, les joueuses utilisent en général le matériel de leur école de billard. Pour les aider à acquérir un matériel personnel en début de seconde saison, le CDB64 leur offrira un chèque de 100€ de prime à l'équipement.

Toutes les compétitrices bénéficieront en outre d'une aide financière au déplacement, à l'éventuel hébergement et à la restauration pour 2 tournois de championnat officiel disputés hors du département.

En complément de la formation dispensée dans leur école de billard, elles seront également invitées à participer à 3 jours de formation (carambole uniquement) dispensées par un moniteur d'état.

Action 2 : aide aux clubs



L'aide aux clubs comporte plusieurs axes :

1) La formation des dirigeants : les initiations à l'arbitrage carambole (gratuites) ont porté leur fruits avec quatre vocations identifiées. Trois candidats passeront l'examen en octobre. Leurs frais de déplacement/hébergement/restauration seront défrayés par le CDB64.

Le CDB64 pourra également subventionner d'autres formations de dirigeants (comptabilité, secrétariat,...) suivant les nouvelles dispositions financières.

Les clubs qui vont de l'avant se verront également remettre des primes à l'action :

- 100€ d'aide au financement d'actions de féminisation
- 200€ de prime pour le club prenant le plus de licences "découverte" féminines.
- 500€ d'aide au financement de la meilleure action en faveur du handibillard ou du parabilard.

Action 3 : développer la performance sportive



En complément des écoles de billard de club, le CDB64 met en place deux plans de progression sportive :

- le premier à destination des féminines (cf aide aux licenciées)
- le second, mixte, pour une catégorie intermédiaire (cf dispositions financières du CDB64)

Action 4 : attirer de nouveaux pratiquants par les nouvelles salles



Les visites des lieux de jeu existants, communes et communautés de communes, Comités Sociaux d'Entreprises reprennent du service avec notre nouveau fascicule de communication.

L'objectif est d'amener progressivement les lieux de billard vers une affiliation FFB et de créer des nouveaux centres de pratique dans les communes qui n'en disposent pas.

Action 5 : un site d'information plus dynamique



Nous avons reconstruit un site dynamique pour le billard en Pyrénées Atlantiques.

Vous y trouverez les nouvelles dispositions financières de la saison 2026-2027 qui décrivent en particulier les actions précédemment citées.

Bonne lecture.

Bonne saison 2026-2027 avec votre club et avec le CDB64.

Lien vers notre site
<https://cdb64.fr/>

François Pouilhe
Président du CDB64



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Sent with

Brevo